

LE JOURNAL DES QUARTIERS



Croix-Rouge/les Pentes

A la Maison de l'écologie

CONFÉRENCE SUR LES JARDINS COLLECTIFS

La Maison de l'écologie (située rue Bodin), accueillait dernièrement une conférencière, Brigitte Davos qui présentait un exposé sur le thème des « Jardins collectifs ». Depuis 1978, la Maison de l'écologie développe plusieurs actions en faveur d'une hygiène de vie toujours améliorée. Quatre associations de type écologique sont parties prenantes de cette structure, au sein de laquelle débats variés et conférences font bon ménage avec la vente de produits ou de documentation adéquats.

Ces associations sont : « Courant Alternatif », un organisme spécialisé dans la promotion de l'écologie et la diffusion du papier recyclé ; « Silence » qui édite livres et brochures ; « Survival International » qui travaille entre autres sur les droits des ethnies minoritaires et enfin les « Verts » un orga-

nisme qui s'occupe de l'organisation des débats et des conférences.

A L'IMAGE DES SUISSES

Brigitte Davos a indéniablement intéressé son public, grâce à un exposé clair et passionné. Et pour cause ! La conférencière souhaiterait être à terme, l'initiatrice lyonnaise d'une expérience, déjà rondement menée à Genève et qui se rapporte à la gestion de « Jardins collectifs ».

L'opération consiste à regrouper plusieurs sociétaires (à Genève, ils sont 190 coopérateurs, familles ou regroupements d'individus), autour d'un grand jardin potager. Celui-ci est entretenu par chacun, selon un système de relais. Quelques permanents assurent cependant la gestion courante, et les sociétaires peuvent ainsi bénéficier de légumes biologiques

au meilleur prix. Brigitte Davos souhaite avant tout pondérer son action, il n'est pas nécessaire de « brûler » les étapes. Une telle opération nécessite la mise en œuvre d'un plan de travail bien détaillé.

La conférencière s'est fixée pour mission actuelle de sensibiliser le public. Il lui appartiendra ensuite de programmer la phase d'implantation des jardins, ainsi que la construction morale et administrative de la coopérative. Les Jardins collectifs pourraient bien être installés dans l'Ouest lyonnais, à quelque quinze ou vingt kilomètres de la ville. En attendant un appel est lancé aux éventuels amateurs...

► Contacts à la Maison de l'écologie, 4 rue Bodin, téléphone 78.30.93.55. Prochaine conférence le 16 novembre à 20 h 30 sur le thème des « Verts » en Europe et ailleurs.



Une association se présente

COTE JARDIN

Aujourd'hui, on programme le gel de millions d'hectares, la mise à pied des deux tiers du monde paysan et une planification administrative des cultures -région spécialisée, cultures hors sols...- . Quelques exploitants agricoles arrivés au top-niveau des techniques assureront les mêmes excédents qu'hier -choux fleurs dans les décharges, montagne de surplus à gérer, quotas laitiers-.

La terre, l'eau, l'animal ne sont plus que des moyens de production qu'il faut rentabiliser au maximum, et l'on est généreux en engrais de synthèse, pesticides et hormones.

Le consommateur mangera des légumes aux nitrates, des viandes aux hormones et appréciera. Sera-t-il le témoin muet des terres appauvries jusqu'à la désertification ? des rivières polluées ? d'une alimentation qui n'a plus rien à voir avec la santé ? de la dégradation des relations entre l'homme et la nature, et de l'homme avec l'homme ?

Face à cette résignation, quelques consommateurs décident de s'octroyer un brin d'autonomie alimentaire et de se prendre en charge.

Ils s'inspirent d'une expérience suisse "les Jardins de Cocagne", ces jardins sont collectifs, c'est à dire qu'il n'y a qu'un jardin géré et cultivé par les adhérents.

Côté Jardin débute cette année et le principe de fonctionnement est le suivant :

- Des légumes bios, frais, de saison, sont cultivés dans un jardin (2 ha) près de Lyon, chaque semaine, ils sont récoltés et distribués dans les quartiers des adhérents. Le plan de culture épouse les saisons et quelques 35 légumes et plantes aromatiques sont prévus -il n'est pas interdit d'y planter des fleurs !

- Les adhérents participent à la gestion et aux récoltes ainsi qu'au travail du jardin. Il est demandé trois 1/2 journées annuelles minimum de participation pour la bonne marche du jardin.

- 2 jardiniers (actuellement au chômage) seront salariés, ils établiront le plan de culture et la coordination des travaux sur le jardin.

- La cotisation annuelle couvre l'ensemble des frais du fonctionnement (salaires, location du terrain, amortissement des outils, achat des semences).

Elle est fixée cette année à 2 200 frs. Cette somme donne droit à une part de la récolte totale -cette "part-légume" peut suffire à la consommation d'une famille de 2 adultes + 2 enfants ou de 3 adultes ; les célibataires peuvent se regrouper-.

Pour démarrer "Côté Jardins" demande des investissements (outillage irrigation). L'argent nécessaire provient de prêts bancaires, de subventions, mais aussi de prêts ou de dons consentis par les adhérents.

Côté Jardins, c'est aussi un lieu pour se détendre, où les enfants ont leur place. C'est pour nous et pour vous, des rencontres, des échanges dans un jardin qui devient le vôtre, le notre. Un lieu ouvert pour les expériences dans le respect de l'environnement des hommes d'ici et d'ailleurs.

Pour plus de renseignements :

Contact Côté Jardins

31, rue Gercais Bussière
69100 VILLEURBANNE

Tél : Brigitte DAVOS au 78-93-66-71

